



## Compte-rendu du Conseil d'Établissement du jeudi 24 juin 2021 via TEAMS

Réuni en séance ordinaire sur convocation du Chef d'Établissement, Président du Conseil, le Conseil d'Établissement du lycée Vincent van Gogh commence ses travaux à 17 h.

Le quorum étant atteint (18 puis 20 sur 21 votants), le Conseil peut délibérer valablement.

Présents : feuille d'émargement

Excusés :

Mme Philippe et M Bizet : Consuls généraux

M. Desclaux : Conseiller consulaire

Mme Degryse : Conseillère consulaire

Mme Grossi : COCAC

### **Ordre du jour**

- 1 Validation du procès-verbal du Conseil d'établissement du 15 avril 2021
- 2 Budget Rectificatif n° 1 - 2021
- 3 Convention de travail
- 4 Liste des conventions 2021-2022
- 5 Actualisation de la réglementation financière
- 6 CR des Conseils d'école de La Haye et d'Amsterdam
- 7 Information sur la structure 2021-2022
- 8 Projet d'établissement
- 9 Questions diverses

Nomination des 2 secrétaires de séance :

- 1 représentant direction : M. Silvestre
- 1 représentant APE : Mme Martin

### **1. Validation du PV du Conseil d'établissement en séance ordinaire du 15 avril 2021**

Le PV du conseil d'établissement est validé à l'unanimité.

18 votants pour, 0 contre, 0 abstention

### **2. Budget Rectificatif n° 1 – 2021** (Annexe 1)

Présentation du budget rectificatif 1-2021 par Mme Inchauspé. Pas de question complémentaire.

Pour conclure ce point, Mme Inchauspé retrace les travaux essentiels et souvent invisibles réalisés et les actions remarquables mises en oeuvre ces cinq dernières années. Elle remercie Mme Grossi (COCAC) pour le travail effectué conjointement.

20 votants pour, 0 contre, 0 abstention

### **3. Convention de travail**

La modification de la loi néerlandaise sur les primes de transport a obligé l'équipe de direction et l'OR à revoir la convention de travail. Les modes de calculs sur ce point ont été révisés et, à cette occasion, un travail de fond a été réalisé sur d'autres points de la convention.



Le proviseur remercie l'OR pour le travail effectué et les échanges constructifs ayant eu lieu cette année malgré la situation sanitaire et le positionnement parfois difficile des personnels qui ont participé aux réunions. La convention en place au LVVG a été validée par un juge néerlandais qui reconnaît le droit pour ce lycée d'avoir des particularités eu égard à son statut particulier : équivalent TP, vacances, découpage de la scolarité, positionnement du chef d'établissement, reconnaissance de l'OR, instances, ...

#### Trois points revus

Première modification, en lien avec les réformes de lois néerlandaises (Annexe 2)

- Suppression indemnité multisite
- Intégration d'un passage sur la protection des données concernant les personnels dans le cadre de la RGPD
- Concernant les CDD (3 contrats sur trois ans au lieu de trois contrats sur deux ans)

Ces modifications sont applicables dès le vote du Conseil.

20 votants pour, 0 contre, 0 abstention

Deuxième modification (Annexe 3)

- Indemnité de transport, au réel désormais. A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021, la prime de transport sera remplacée par une indemnité de transport versée en compensation des trajets effectivement réalisés et supérieurs à 5 Km (Distance à confirmer). Cela concerne tous les personnels de droit local.

Le montant au km reste à valider pour que les personnels ne perdent pas avec le changement de la loi (Sondage en cours, plusieurs personnes n'ont pas encore répondu). Une application informatique permettra à chacun de déclarer de manière autonome ses trajets et de percevoir l'indemnité correspondante.

A déterminer donc : le montant kilométrique de l'indemnité, le montant du plafond et la distance concernée (coût de gestion 6 000 euros par an à la charge du lycée)

Ces modifications seront applicables dès le 1<sup>er</sup> octobre 2021- Montant et distance non votés ci-après.

Vote de principe : 20 votants pour, 0 contre, 0 abstention

Troisième modification (Annexe 4)

- Modification de la prime attribuée aux professeurs (PACB) qui enseignent en 1<sup>ière</sup> et Terminale et Sections parallèles : 1 PACB par tranche de 2 heures d'enseignement avec un maximum de 3 PACB.

Ces modifications seront applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022 après accord de l'AEFE.

Vote de principe : 20 votants pour, 0 contre, 0 abstention

#### 4. Liste des conventions 2021-2022 (Annexe 5)

La cour des comptes regarde de près ces conventions.

Quelques chiffres

- 17 conventions avec 14 mises à disposition dont 8 pour Amsterdam (surtout pour des activités extrascolaires)
- La convention de 2Samen est particulière car elle doit passer en commission interministérielle en France et est prévue pour trois ans. Réponse attendue avant la fin du mois de juin.

M Barro remercie l'APE pour les services bénévoles rendus aux familles.

Mme Oboussier : Cela me gêne que le catéchisme soit enseigné dans un établissement comme le nôtre.

Proviseur : C'est la loi qui autorise la présence de l'Aumônerie et l'enseignement de tous les cultes. C'est là que la laïcité s'applique.

Mme Decool : Le lycée a-t-il un droit de regard sur les tarifs appliqués lors des activités extrascolaires ?



Proviseur : Non, mais on a le droit de ne pas renouveler la convention l'année suivante si l'on juge que les tarifs sont prohibitifs. On regarde aussi les projets avant de donner notre accord. On veille aussi à ne pas générer de la concurrence entre les prestataires qui proposent ces activités au sein du lycée.

Vote global pour les 13 conventions qui n'avaient pas encore été présentées en CE.  
19 votants pour, 0 contre, 1 abstention

#### 5. Actualisation de la réglementation financière (Annexe 6)

Suppression de l'activité « Aide aux devoirs » au Primaire de La Haye administrée par l'établissement.

##### Quelques points ajustés

Droits de première inscription :

- Ajout de la possibilité du paiement en ligne
- 12 mois entre la date de départ et de retour : 12 mois pour redemander les droits de première inscription.

Les frais d'examens sont intégrés à la facture du « troisième trimestre ».

Voyage scolaire approuvé « préalablement » en CE pour tarif maximum.

Ajout de « si pas d'assurance annulation », pas « de remboursement et paiement honoré par les familles ».

Modalités de paiement « Relance pour paiement ».

Règlements mensuels automatiques : Informer de l'adresse à laquelle écrire.

Les paiements par virement sont conseillés (suppression « à défaut par chèque français »).  
20 votants pour, 0 contre, 0 abstention

#### 6. Comptes-rendus des Conseils d'école de La Haye et Amsterdam

Primaire La Haye - Lundi 14 juin

- Bilan des actions liées au projet d'établissement : Qualinclus et école inclusive, Eco-école
- Bilan des projets réalisés dans les classes : défis sciences, Flash Mob, SOP, Olympiades et journée orange
- Point de situation sur la rentrée 2021 : structure, personnels, ouverture de la SIA, Extrascolaire, Delidej, 2samen
- Questions diverses : travaux estivaux, évaluation des élèves suite à l'EAD, SIA, Rentrée 2021

Primaire Amsterdam - Jeudi 17 juin

- Bilan des activités extrascolaires de l'année et présentation des activités prévues pour la rentrée 2021
- Bilan des actions de la dernière période
- Rentrée 2021
- Déménagement et travaux des fenêtres (finalement programmés sur deux ans)
- Question diverse concernant la SIA

#### 7. Information sur la structure 2021-2022

Présentation de la structure par niveau primaire et secondaire.

Amsterdam : 9 classes avec l'objectif d'un cylindrage à 8 classes (une par niveau) dans les prochaines années.  
Effectifs entre 27 et 23 élèves par classe (204 élèves avec une liste d'attente de 16 élèves).



La Haye Primaire : 19 classes et 428 élèves attendus.  
On peut avoir des fluctuations inattendues pendant l'été.

La Haye Secondaire : 504 élèves au secondaire avec 20 divisions : 3 par niveau sauf en troisième (2 classes).  
Listes d'attente encore importante sur plusieurs niveaux.

## 8. Projet d'établissement

Quelques ajouts concernent :

- la place de la fondation,
- l'égalité fille/garçon, femme/homme et l'orientation,
- la démarche Qualinclus
- le projet éco-école et la labellisation de l'établissement (EFE3D)
- la place du numérique

Ajouts proposés en couleurs

La Fondation du LVVG affirme sa volonté de soutenir tout événement qui permettra la réalisation de ce projet d'établissement et souhaite apporter tout son soutien pour aider à la mise en place d'événements qui pourront relier les différentes générations d'élèves : très anciens, anciens et actuels.

Objectifs de l'Axe 2 (Un épanouissement et un bien être personnel, un collectif partagé)

- Valoriser le projet personnel de l'élève : être soi-même pour écrire au mieux son avenir. Lutter contre les idées reçues en termes d'orientation : ouvrir tous les champs du possible quel que soit son genre, faire des élèves des acteurs de leurs avenir.
- Accompagner la progression de chaque élève avec bienveillance vers l'autonomie, en développant le plaisir d'apprendre.
- Mise en place de la démarche Qualinclus, un outil au service de l'école inclusive. Constitution d'une équipe médicale élargie pour une meilleure prise en charge des Elèves à Besoins Educatifs Particuliers.
- Développer l'estime de soi et le respect de l'Autre. Pouvoir évoquer et accepter les différences de tous ordres, y compris les plus intimes.
- Construire une véritable égalité Fille/Garçon et Femme/Homme au sein de la communauté scolaire.
- Développer la pédagogie de projet. Encourager le travail collaboratif.
- Valoriser l'identité du Lycée Vincent van Gogh et développer le sentiment d'appartenance à un collectif.
- Encourager la participation aux instances et dans des associations. Valoriser l'Individu au service du collectif.
- Participer à des actions citoyennes.
- Favoriser les comportements écoresponsables. Prendre en compte les critères de la labellisation AEFÉ pour établir le plan d'actions annuel en lien avec le comité Eco-école
- Favoriser le développement professionnel des personnels.
- Prendre soin de la communication au sein de la communauté éducative

Objectifs de l'Axe 3 : (Une culture scientifique et technique valorisé. Le numérique au service des apprentissages)

- Valoriser la culture scientifique par une pédagogie de projet, des échanges transdisciplinaires et en inter degrés.



- Varier et adapter les supports pédagogiques. Mettre le numérique au service des apprentissages et de la différenciation pédagogique tout en réaffirmant son attachement aux supports traditionnels permettant de former des citoyens en capacité de s'adapter aux enjeux futurs.
- Réinvestir les expériences positives des périodes d'Enseignement A Distance pour améliorer les apprentissages et les compétences des élèves.
- Valoriser les ressources locales pour développer la connaissance, l'esprit critique et former les membres de la société civile de demain.

Mme Libeaut : Pourquoi ne pas inviter des représentants de la nature au lycée le 22 avril, jour de la Terre ?

M Barro : C'est une proposition intéressante mais du point de vue de l'orientation, de telles rencontres seraient plus bénéfiques en début de deuxième trimestre.

T. Delmas : Cela intéresserait beaucoup les élèves du lycée.

20 votants pour, 0 contre, 0 abstention

## 9. Questions diverses

### Questions des parents APE

1. *Les parents nous font part de 2 problématiques récurrentes dans le parcours de leur enfant notamment lorsqu'ils doivent quitter l'établissement : la semestrialisation et l'absence de notes au collège dans certaines matières. Pouvons-nous envisager une table ronde sur ces sujets afin que nous vous fassions part des remarques des parents ?*

Réponse de M Barro : La semestrialisation n'est en aucun cas un problème. Peut être que des établissements privés sont moins progressistes que d'autres. Je rappelle également que l'évaluation des compétences est la norme française, d'ailleurs sur l'affectation après la troisième ou la seconde, il n'y a plus aucune note à saisir depuis 5 ans. Il n'y a pas de table ronde à mettre en place sur ce que le législateur a décidé et qui fonctionne dans la totalité des établissements français.

Madame Lacombe précise : « Nous avons beaucoup de retours des parents sur ces deux sujets que nous souhaiterions partager avec vous. Une table ronde à la rentrée nous paraît essentielle.

2. *Les professeurs de l'établissement sont déjà investis dans de nombreux projets et nous les en remercions. Parmi ceux qui sont aussi proposés par l'aeфе, quels sont ceux qui peuvent être mis en place ou reconduits pour permettre aux élèves d'y participer (échanges / orchestre / forccast...)*

Réponse de M Barro : Nous avons reconduit les projets qui avaient mis en place. Ce sont les conditions sanitaires qui ont entraîné des modifications ou des annulations. D'autres actions sont prévues notamment sur le thème du développement durable, mais les équipes communiqueront selon les circonstances à la rentrée.

3. *Pouvez-vous nous faire un bilan des inscriptions en section internationale (primaire et secondaire) ? Combien de candidatures ? Combien d'élèves acceptés ?*

### SIA Amsterdam

- Candidatures : 6 CE2, 18 CM1, 10 CM2 soit 34
- Acceptation : 31



## SIA La Haye

2021/2022	MONTEE	NOUVEAUX		TOTAL ADMIS	NOMBRE DE NOUVELLES CANDIDATURES
		INTERNES	EXTERNES		
CE2		19	2	21	28
CM1		17	4	21	27
CM2		20	2	22	30
6e		14	4	18	30
5e	23	0	3	26	14
4e	20	1	4	25	11
3e	13	1	1	15	6
2nde		13	2	15	20
1ere	9	1	1	11	2
Terminale	16		0	16	0

## SECTION EUROPEENNE La Haye

- Entrées en 2nde : 49 demandes / 37 admis
- Entrées en 1ère : 17 nouvelles candidatures / 5 admis + 21 demandes de continuité SE d'élèves LFVVG = 26
- Entrées en Terminale : 16 élèves en SE au LFVVG / pas de nouvelle candidature externe d'élève déjà scolarisé en SE en 1<sup>ère</sup>.

4. *Pouvez-vous prévoir la mise en place d'heures d'AP en mathématiques l'an prochain pour les élèves de première et terminale en difficulté ?*

Réponse de M Barro : Les mathématiques sont une spécialité. Les élèves l'ayant choisie ne sont donc pas en difficulté si les familles ont pris conseil. Il est surprenant d'entendre que des élèves volontaires avant de commencer les cours sont déjà en difficulté. Il est nécessaire, comme je l'ai dit en conseil à plusieurs reprises, d'arrêter d'avoir peur au préalable, car effectivement, cela crée un stress et anticipe inutilement des difficultés qui ne se révèlent que rarement dans des enseignements choisis quand le choix est fait en toute objectivité.

## Questions des personnels du 2<sup>nd</sup> degré

1. *Au regard de l'inflation du coût de la vie aux Pays-Bas, une augmentation de 2% des salaires des contrats locaux est-elle prévue pour l'année budgétaire 2022 ?*

Réponse de M Barro : Nous l'avons proposé, cela devra être validé et vérifié lors de l'élaboration du Budget Initial 2022.

## Questions des personnels du 1<sup>er</sup> degré La Haye

1. *Serait-il envisageable de demander une participation financière aux familles pour faire une sortie scolaire à la journée que le budget de la classe ne permet pas de financer ?*

Réponse de M Barro : Il n'est pas possible, telle que le prévoit la réglementation française, de demander une participation aux familles pour des sorties scolaires à la journée.

L'APE remercie l'équipe pédagogique et particulièrement ceux qui quittent l'établissement.



Mme Libeaut remercie tout le monde et se réjouit d'avoir pu participer à tous ces conseils d'établissement.

Les représentants des personnels remercient le proviseur pour les avancées réalisées depuis 5 ans.

Le proviseur termine en remerciant l'ensemble des participants pour le travail collectif réalisé ces dernières années.

**Questions de l'AIPL : ETAT NEANT**

**Questions des personnels du 1<sup>er</sup> degré Amsterdam : ETAT NEANT**

**Questions des personnels ATOSS : ETAT NEANT**

**Questions des élèves : ETAT NEANT**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Les secrétaires de séance :

M Silvestre, Directeur des classes primaires de La Haye

Mme Martin, Représentante des parents

M Barro, Proviseur